

Projet éolien à Septfontaines

Évaluation des incidences sur l'environnement – version provisoire

Réunion d'information au public – 23/05/2024





Pourquoi une évaluation des incidences sur l'environnement ?

- ≥ 2 éoliennes d'une puissance de plus de 100 kVA
- → évaluation des incidences **au cas par cas** imposée par la loi modifiée du 15 mai 2018 relative à l'EIE & le règlement grand-ducal modifié du 15 mai 2018 (annexe IV point 73)
- Procédures de demandes d'autorisation séparées :
 - Autorisation « commodo » (AEV/ITM/AGE)
 - Autorisation protection de la Nature (ANF)
 - Permis de Construire (Commune)



Qu'est-ce qu'une évaluation des incidences sur l'environnement ?

- C'est un outil :
 - d'orientation pour le demandeur
 - d'aide à la décision pour les autorités
 - d'information pour le **public**
- Réalisé par un bureau agréé par les autorités grand-ducales
 - Indépendance
 - Compétences
 - Expérience



Qui est CSD Ingénieurs?

- Groupe européen d'ingénierie de l'environnement et du bâtiment :
 - Équipe pluridisciplinaire
 - > 1000 collaborateurs dont 80 en Belgique et 13 au Luxembourg
 - 50 années d'expérience en Europe
 - > 30 années en Belgique et 5 au Luxembourg
 - > 400 évaluations environnementales
 - Ancrage local : Windhof





Quel est le contenu d'une évaluation des incidences sur l'environnement?

- Présentation du projet
- Analyse de la <u>situation existante</u> de l'environnement
- Évaluation des <u>effets du projet et de son chantier</u> sur l'environnement Sol et Sous-sol, Eaux, Air et Climat, Milieu biologique, Paysage et Patrimoine, Acoustique, Ombrage, Activités socio-économiques, Infrastructures, Sécurité, Urbanisme et Aménagement du territoire, Déchets, ...
- Étude des éventuelles <u>alternatives</u> (techniques, d'implantation, de localisation)
- Proposition de mesures pour éviter / réduire / compenser les incidences négatives sur l'environnement = RECOMMANDATIONS

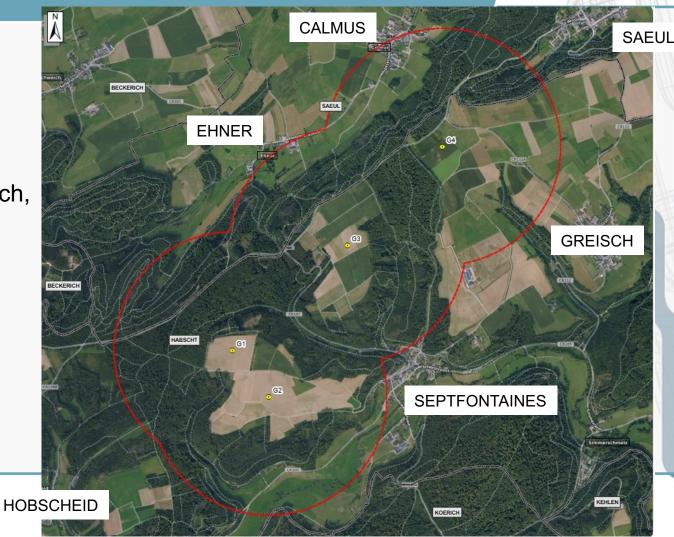


Présentation du projet

- 4 éoliennes
- Territoire communal de Habscht
- < 200 m de la commune de Saeul</p>
- Entre les villages de Septfontaines, Greisch,

Saeul, Calmus, Ehner et Hobscheid

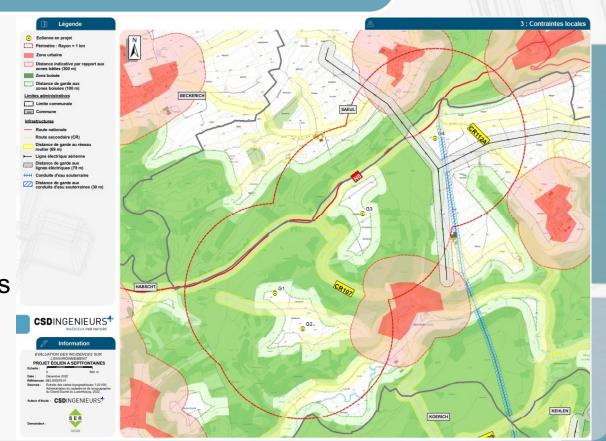
- 2 modèles d'éolienne envisagés
 - Vestas V136 4,2 MW TES
 - Enercon E138 EP3 E2 4,2 MW TES
- Hauteur totale : 217 229 m





Contraintes locales du projet

- Respect de la distance de garde aux zones d'habitat avec une éolienne à 300 m
- Lisière forestière à min 50 m
- Respect de la distance de garde par rapport aux axes routiers principaux (252 m) et aux lignes électriques aériennes (160-480 m)



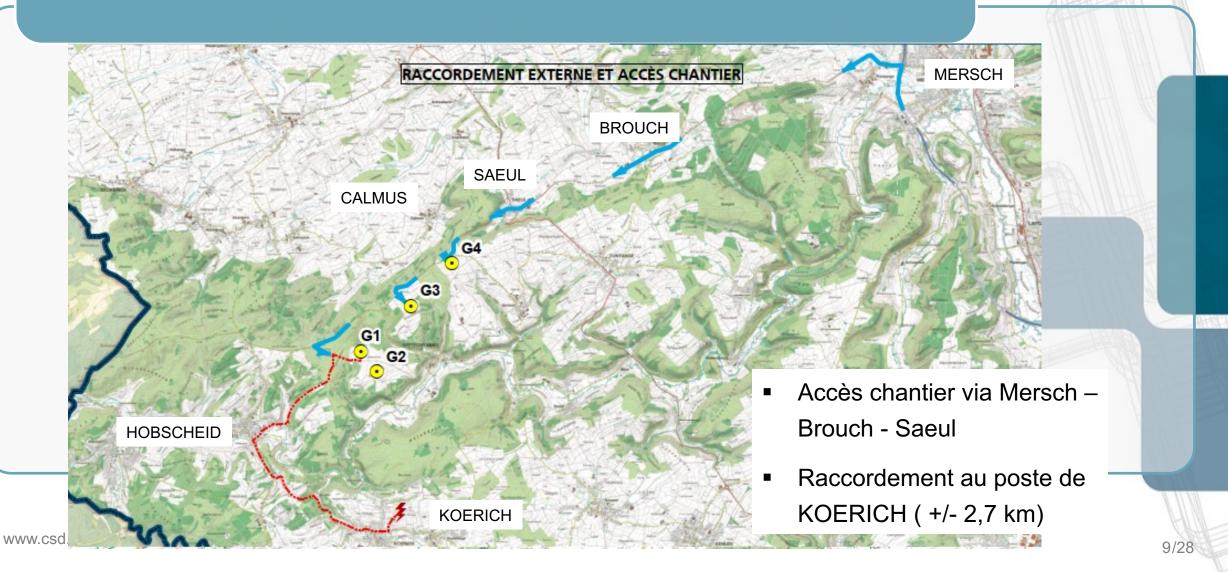


Contraintes régionales du projet

- Peu de parcs/projets aux alentours:
 - Parc le plus proche : éolienne autorisée de Koerich à 2,5 km au sud
- Balisage de nuit requis par l'Aviation Civile :
 - Feu intermittent rouge sur la nacelle
 - Feux fixes rouges à mi-hauteur



Accès et raccordement





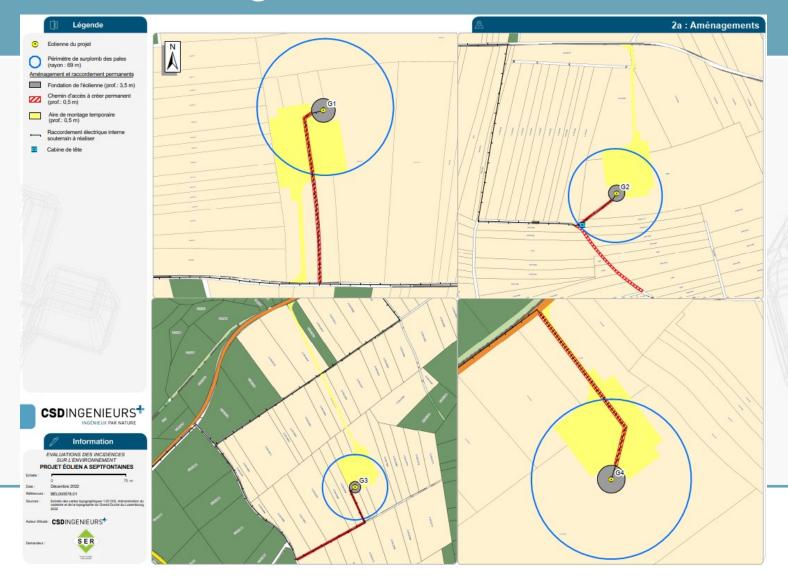
Accès et aménagements

- Chemins d'accès et aménagement **temporaires** pendant les travaux
- Chemins d'accès permanent
- Cabine de tête au niveau de l'éolienne n°G2



Accès et aménagements

www.csd.ch



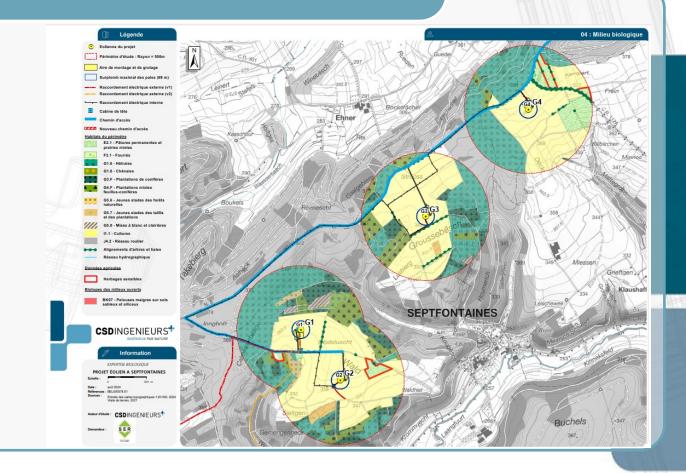
11/2



Evaluation des effets potentiels sur le milieu biologique

- Relevés dans un rayon de 500 m et durant environ 1 an :
 - Habitats biologiques
 - Oiseaux (en nidification, en migration, hivernants)
 - Relevés oiseaux spécifiques (Milans, Cigognes noires, ...)
 - Chauves-souris
- Caractérisation de la qualité et de

l'attractivité biologique du site





Evaluation des effets potentiels sur le milieu biologique – Situation existante

- Avifaune
 - Relevés par poste fixe et points d'écoute
 - 32 espèces recensées avec un statut particulier → Bonne diversité biologique
- Chauves-souris
 - Relevés acoustiques en continu au sol
 - Inventaires ponctuels
 - 3 séances de captures et de recherche de gîtes
 - Forte activité chiroptérologique :
 - 17 espèces présentes (très bonne diversité)
 - 5 espèces de l'annexe II de la directive « Habitats »





Evaluation des effets potentiels sur le milieu biologique - Impacts

- Avifaune
 - Impact **fort** prévu pour le Milan Royal (G4 uniquement) et l'alouette des champs (toutes)
 - ⇒ Mesures d'atténuation (arrêts ponctuels) et mesures de compensation en milieu agricole
- Chauves-souris
 - Impacts en termes de collision
 - Impact fort attendu pour 5 espèces (Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Nathusius, la Sérotine commune, la Noctule de Leisler et la Noctule commune)
 - Impacts en termes d'effarouchement
 - Impact **fort** pour 7 espèces (Murins et Oreillards) dont 3 espèces cibles de la zone N2000
 - ⇒ Mesures d'atténuation (module d'arrêt lors des périodes de forte activité)





Evaluation des effets potentiels sur le milieu biologique - Recommandations

Avifaune

- Milan Royal :
 - Arrêt temporaire de l'éolienne G3 et G4 suivant une activité agricole sous le rotor
 - Création d'une zone de chasse préférentielle de 3 ha au nord du projet
- Alouette des champs
 - Création de 2 ha de bandes fleuries au sud du projet
- Grue cendrée :
 - Arrêt temporaire des éoliennes durant le pic de migration printanière et automnale + faible visibilité
- Chauves-souris

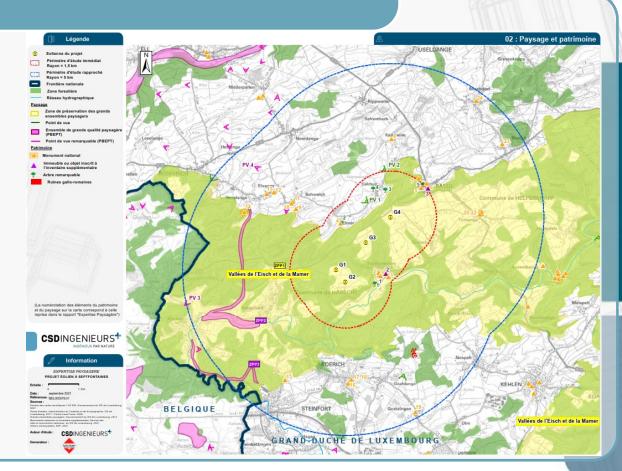
Module d'arrêt préventif pour les éoliennes G3 et G4 lors des périodes de forte activité





PAYSAGE ET PATRIMOINE

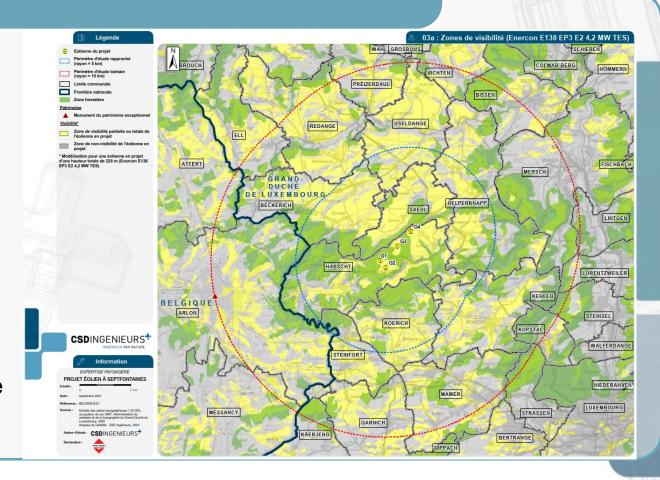
- Inventaire et caractérisation des zones d'habitat et habitations isolées
- Qualité paysagère et patrimoniale :
 - Périmètres d'intérêt paysager, points de vue remarquables, etc.
 - Sites et monuments classés, etc.





Visibilité du projet :

- Modélisation sur base du relief et des zones boisées
- Périmètre d'étude de 10 km.
- Zones grises = projet non visible
- Zones boisées filtrent ou bloquent complètement la vue vers les éoliennes au sud
- Interdistances régulières (G1 à G3)
- Renforcement de la structure paysagère locale (parallèle aux lignes de force locale)





Synthèse de la perception depuis les lieux de vie

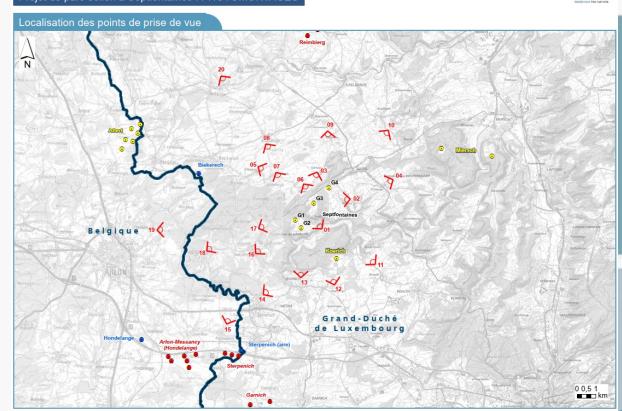
Incidences paysagères	Villages concernés
Nulles	Quartier « Sud, ouest et Kreuzerbuch » à Hobscheid, « Eglise et abords » à Septfontaines, quartier « Um Këpp » à Saeul, Bour
Négligeables	Quartier « Merschgrund » à Hobscheid, « Greisch est », Märzuecht, Eischen
Faibles	Roodt, Rippweiler, Buschdorf, Nospelt, Steinfort, Beckerich, Noerdange
Limitées	Quartier « Centre » à Hobscheid, Schwebach, Brouch, Goetzingen, Goeblange, Koerich, Hovelange
Modérées	Quartier « Nord » à Hobscheid, quartier « Centre historique et rive de l'Eisch » à Septfontaines, quartier « Centre et Kiemerchen » à Saeul, Tuntange, Schweich, Elvange
Importantes	« Greisch ouest », Ehner, Calmus



Projet de parc éolien à Septfontaines : PHOTOMONTAGES

Impact paysager:

 Illustration par des photomontages depuis des zones habitées, points de vue, sites emblématiques, etc.





Photomontage 16 : Hobscheid, rue de Steinfort (C.R.106)

Variante : Vestas V136 4,2MW TES

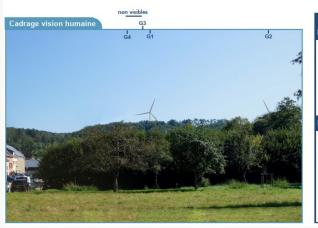
HOBSCHEID

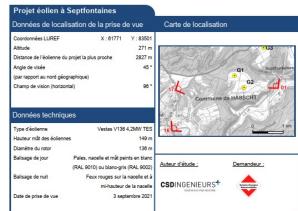
- Modéré dans la partie nord
- Limité au centre
- Négligeable ou nulle au Merschgrund, sud,

ouest et Kreuzerbuch











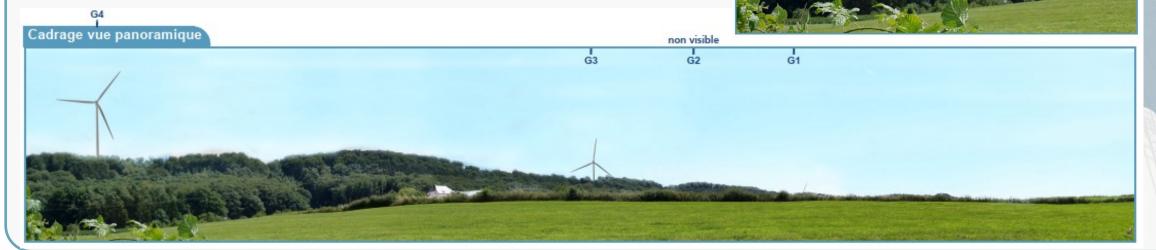
Evaluation de l'impact sur le paysage et

le patrimoine

CALMUS

Impact paysager : important

- Espaces publics orientés vers le projet
- Espaces privés <u>non</u> orientés vers le projet



Cadrage vision humain

Photomontage 03 : Calmus, Millewee (C.R. 301)



SEPTFONTAINES

Impact paysager : modéré

- Eoliennes non visibles aux abords de l'église
- Orientation variable des espaces publics/privés vers le projet



Photomontage 01 : Septfontaines, Laangefuert (C.R. 105)



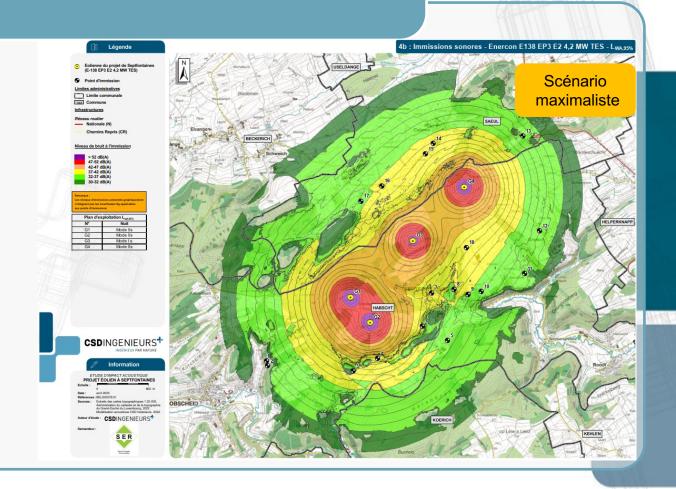
Estimation des impacts sonores

Impact acoustique:

- Modélisation des niveaux sonores générés par le projet
- Comparaison aux valeurs limites réglementaires
- Limite sonore au PAG: 37 43 dB*
 - *Jour/nuit et vitesses de vent fort/faible
- Habitations isolées également prises en compte

Recommandations:

Bridage acoustique pour l'éolienne G3 (nuit)





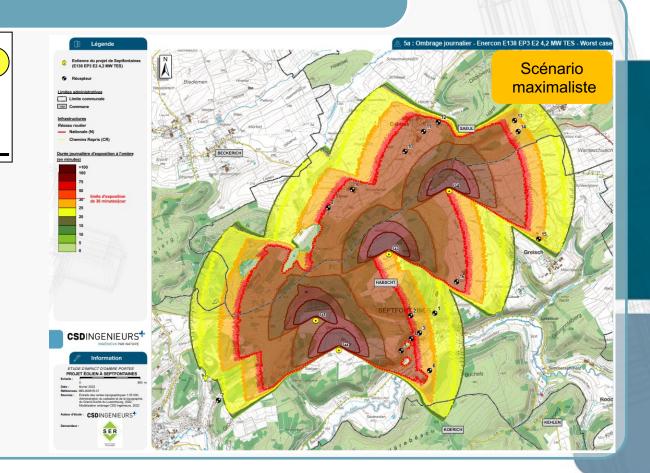
Estimation des impacts de l'ombre portée

OMBRE MOUVANTE

- Modélisation de la durée
 d'ombre mouvante générée par le projet
- Comparaison aux valeurs limites réglementaires (30 min/jour et 30 h/an)

Recommandation:

Module d'arrêt





Estimation des impacts de l'ombre portée

OMBRE MOUVANTE

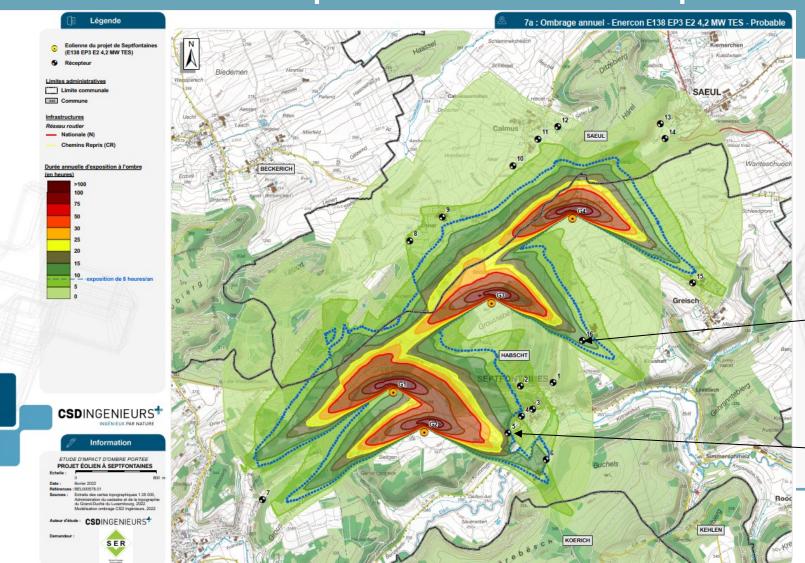
- Zones boisées = obstacles efficaces à
 l'effet d'ombrage des éoliennes
- Ombre susceptible de concerner
 les 2 fermes isolées au sud et au nord
 de Septfontaines





Scénario probable

Estimation des impacts de l'ombre portée



www.csd.ch

00,100



Quand intervient l'évaluation des incidences sur l'environnement ?

Vérification préliminaire

- •Avis préalable des autorités sur le projet
- •Définition du contenu de l'EIE (si requise)

- **Evaluation des incidences**
- Intégration des observations et suggestions des autorités
- Recommandations
- suggestions des autorités
 Adaptation éventuelle du projet (art 7)
 Présentation des résultats / modélisations
- Enquête publique et conclusion motivée
- Projet amendé, déposé
- •Dernières remarques par le MECB incluant les résultats de l'enquête publique



Instruction administrative du projet

Intégration des recommandations du MECB
Adaptation éventuelle du projet (projet final)

Enquêtes publiques

• Demande d'avis du public (procédure commodo et protection de la nature)



Décision des autorités compétentes

X





Merci pour votre attention

